

un peu de lait mélangé avec de l'eau chaude. Je promis donc d'accomplir au plus tôt la promesse que j'avais faite deux ans auparavant et de plus je promis de faire insérer ma guérison dans les Annales (1). Je repris aussitôt du mieux et après neuf jours au Sanctuaire de la Vierge du Rosaire je me retrouve non pas complètement guérie, mais je puis maintenant, sans trop de fatigue, vaquer aux soins du ménage et de la famille.—UNE ABONNÉE.

Daigne la douce Reine du Rosaire continuer son œuvre pour notre chère Pèlerine et lui obtenir une santé parfaite !

St-Luc de Vincennes, 6 janvier 1897.

..... Une Dame de cette paroisse ayant perdu le sommeil et se trouvant exposée à tomber de maladie nerveuse, promet de faire inscrire sa guérison dans les Annales du Saint Rosaire, si elle l'obtenait. Elle est heureuse maintenant de s'acquitter de cette promesse, et remercier N. D. du Rosaire de la grâce qu'elle a obtenue.

T. CARON, ptre, Curé.

Trois-Rivières, 6 janvier 1897.

..... Depuis un an et demi je souffrais d'une maladie de poumons. Voyant que les soins du médecin ne me faisaient aucun bien, et étant mère de quatre

(1) Nous rappelons de nouveau à nos Lecteurs que *généralement* les faveurs ont été demandées avec promesse de publication dans les Annales, si elles étaient obtenues. C'est pour quoi nous ne le répétons pas à chaque faveur.